

» PRESSE NATIONALE

Politique 



### SOMMET UNION AFRICAINE-UNION EUROPÉENNE : LE PRÉSIDENT OUATTARA À BRUXELLES DU 14 AU 18 FÉVRIER

Le Président de la République, « en compagnie de la Première Dame Dominique Ouattara, séjournera à Bruxelles en Belgique, du 14 au 18 février 2022, dans le cadre d'une visite de travail et de participation au 6ème Sommet ordinaire Union Africaine-Union Européenne ». Au cours de ce séjour, le Chef de l'Etat aura des entretiens avec sa Majesté Philippe de Belgique, Roi des Belges, et avec le Président du Conseil Européen, Charles Michel. En outre, il participera à un déjeuner-débat avec la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise Afrique- Caraïbes-Pacifique. Également, le Président Alassane « prendra part au 6ème Sommet ordinaire Union Africaine- Union Européenne au cours duquel seront organisées plusieurs tables rondes thématiques portant sur le financement de la croissance, le système de santé et de production de vaccins, l'agriculture et le développement durable, l'éducation, la culture et la formation professionnelle, etc. ».



### DIALOGUE POLITIQUE : LES DIFFÉRENTS POINTS DISCUTÉS, HIER

Vingt-une formations politiques dont huit groupements et treize partis politiques individuels étaient réunies hier, lundi 14 février 2022, à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau, en présence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé. C'est le premier débat de fond du dialogue politique débuté le 16 décembre 2021. Le thème choisi pour ce premier acte touchait à la prise de mesures d'apaisement de l'environnement politique renfermant 45 sous-thèmes. Trois sous-thèmes ont été traités dans la journée d'hier. Il s'agit du retour des Ivoiriens à l'extérieur du fait de la crise, de la libération des prisonniers et d'une ordonnance prise par le Président Alassane Ouattara, au sortir de la crise post-électorale de 2010-2011.



### OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU SÉNAT : JEANNOT AHOUSSOU SALUE LA REPRISE DU DIALOGUE POLITIQUE

Le Sénat de Côte d'Ivoire était réuni en séance plénière, le lundi 14 février 2022, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, où il a procédé à l'ouverture de la session extraordinaire 2022. Le président de cette institution, Jeannot Ahoussou-Kouadio a rappelé, à l'occasion, la nécessité d'œuvrer sans relâche à la promotion de la cohésion et de la paix, interpellant, une fois encore, toute la classe politique sur sa responsabilité. « Cette session extraordinaire se tient à un moment où le Président de la République a engagé le gouvernement à continuer le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques de notre pays. Le Sénat salue et encourage cette reprise du dialogue politique afin de restaurer et renforcer la confiance entre les fils et les filles de ce pays de l'apôtre de la paix, le pays de Félix Houphouët-Boigny », a indiqué Jeannot Ahoussou-Kouadio.

## INVESTITURE DU MINISTRE-GOUVERNEUR DU DISTRICT DU ZANZAN, SAMEDI / TÉNÉ BIRAHIMA : « FAISONS EN SORTE DE NE PAS RETOMBER DANS LES ERREURS DU PASSÉ »

Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a pris part, le samedi 12 février 2022, à Bondoukou, à la cérémonie d'investiture du ministre-gouverneur du district autonome du Zanzan, Touré Souleymane, aux côtés de plusieurs autres membres du gouvernement et cadres de la région. Le ministre d'Etat, qui y représentait le Premier Ministre, Patrick Achi, a saisi cette occasion, selon nos sources, pour sensibiliser les populations du Zanzan et, à travers elles, toutes les populations ivoiriennes à œuvrer pour la paix et la stabilité. « La Côte d'Ivoire a besoin du soutien de chacun de nous pour que ce pays aille de l'avant. Ce pays a connu des moments difficiles, il y a plus d'une dizaine d'années, faisons en sorte de ne pas retomber dans les erreurs du passé. Et je sais que je peux compter sur le Zanzan », a-t-il recommandé.

---

*Economie* 

## TRAÇABILITÉ DU CACAO, DRD... / EN MARGE DU SOMMET DE L'UE-UA, ADJOUMANI ÉCHANGE AVEC LES INDUSTRIELS EUROPÉENS

Le ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, prendra part au 6e Sommet Union européenne, Union africaine les 17 et 18 février 2022, à Bruxelles. En marge du Sommet UE-UA, il a présidé, ce lundi 14 février 2022, une rencontre avec l'Association européenne du Cacao. L'objectif étant de définir le point d'avancement du développement de l'important système de traçabilité du cacao, respectueux des normes et standards internationaux, mais aussi de s'assurer de la prise en compte des exigences d'ISO et de celles du comité européen de normalisation dans l'élaboration de la norme africaine sur le cacao. A ces préoccupations, le ministre d'Etat a assuré qu'« en ce qui concerne la mise en place du système unifié de traçabilité du cacao origine Côte d'Ivoire, le recensement des producteurs est achevé. L'étape qui est en cours à ce jour est la codification qui se soldera par la mise à disposition des cartes des producteurs à la fin du premier trimestre 2022 ».

---

## TOURISME ET LOISIRS : 107 MILLIARDS DE FCFA D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS PAR 460 ENTREPRISES EN 2021

L'ambition du gouvernement de Côte d'Ivoire de faire du secteur touristique le troisième pôle de son développement économique s'est matérialisée par la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement touristique 2018-2025 : « Sublime Côte d'Ivoire ». Avec une contribution au PIB de l'ordre de -1,5% en 2011, l'industrie touristique ivoirienne a connu un bond prodigieux en moins d'une décennie, pour atteindre 7,3% du PIB en 2019. Avec des prévisions de plus de 7,6% en 2020 que la pandémie du Coronavirus a altérées, sans toutefois fragiliser les performances du tourisme ivoirien. Pour la saison 2021, ce sont au total plus de 107,328 milliards de FCFA d'investissements qui ont été réalisés pour les 460 entreprises qui ont bénéficié d'agréments et de licences d'exploitation. Le tout ayant généré 18 636 emplois directs et indirects.

---

## CÔTE D'IVOIRE / CONSTRUCTION DE LA CENTRALE THERMIQUE À GAZ CIPREL 5 : 1 081 TONNES D'ÉQUIPEMENTS RÉCEPTIONNÉS

Dans le cadre de la construction de deux postes de transformation pour le transport de l'énergie électrique produite sur le site de la centrale thermique à gaz de la Compagnie ivoirienne de production électrique (CIPREL 5) de Jacqueline, en direction de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji, la Côte d'Ivoire a réceptionné des équipements, entre autres 5 transformateurs électriques et 2 réactances, d'une masse totale de 1 081 tonnes. Le projet énergétique CIPREL 5, d'une capacité de 390 mégawatts, va permettre à la Côte d'Ivoire de passer le cap de 2 500 mégawatts, en termes de production électrique. Il entre dans le cadre de la volonté du pays de devenir le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

Société ↘

L'inter

## DIDIÉVI / EMPLOI JEUNES, ENTREPRENEURIAT : TOURÉ MAMADOU ANNONCE LE DÉBLOCAGE DE 71,5 MILLIONS DE FCFA POUR LES JEUNES

Parrain d'une cérémonie d'investiture à Boli dans le département de Didiévi, le ministre Touré Mamadou de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, a apporté la joie dans le cœur des jeunes de cette localité. Il a annoncé le déblocage de la somme de 71,5 millions de FCFA pour satisfaire à leurs besoins.

Culture ↘

L'inter

## PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE : LE GOUVERNEMENT DOTE LES ARTISTES D'UN STATUT

Sous l'égide du ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacle, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (Oif), la Direction de la réglementation et du contentieux a organisé, le mercredi 2 février 2022, au musée des civilisations de Côte d'Ivoire, à Abidjan-Plateau, un atelier de réflexion sur les modalités de reconnaissance de la qualité d'artiste en art visuel et en art de la scène. Il traduit la vision du Chef de l'Etat de sortir les créateurs des œuvres de l'esprit de la précarité. Ainsi, tel qu'il a été fait pour bien d'autres corps constitués, au nombre desquels les rois et chefs traditionnels, les artistes ivoiriens sont en passe d'être dotés d'un statut constitutionnel.



VU SUR LE NET

Economie ↘



## CÔTE D'IVOIRE : L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE EN FORTE CROISSANCE MALGRÉ LA COVID-19

Invité de l'émission « ça fait l'actualité » de la RTI 1, le vendredi 11 février 2022, le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a assuré de la robustesse de l'économie, malgré la pandémie de la Covid-19. « Je puis vous dire que l'économie se porte bien aujourd'hui. Puisque le FMI, après avoir échangé avec différents acteurs, a confirmé effectivement que notre économie est robuste. En 2020 déjà, la Côte d'Ivoire a fait preuve de résilience avec un taux de croissance positif, là où au niveau mondial il y avait une récession », a indiqué Adama Coulibaly. Selon le ministre, le cadre macroéconomique montre que sur la période 2021-2025, le pays va enregistrer un taux de croissance moyen de 7,65%. (Source : CIGG)

Société ↘



## POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT : TOUT SAVOIR SUR LES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS

Le Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) sera au menu de "Tout savoir sur", le rendez-vous hebdomadaire d'information initié par le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG), ce mardi, dès 15h. Koné Kipeya, le coordonnateur du projet Filets Sociaux Productifs se prêtera aux questions des journalistes et des internautes, afin d'expliquer le projet dans toutes ses articulations. (Source : CICG)



## BLOLEQUIN : UNE AMBULANCE MÉDICALISÉE OFFERTE AU CENTRE DE SANTÉ DE TINHOU

Une ambulance médicalisée d'un coût d'environ 40 millions de FCFA. C'est le geste de portée sociale qu'a fait la ministre Anne Désirée Ouloto, par ailleurs présidente du conseil régional du Cavally, au centre de santé de la sous-préfecture de Tinhou, dans le département de Bolequin. Il a pour but de faciliter l'évacuation des malades du département vers les hôpitaux dont les plateaux techniques sont plus performants. C'est l'honorable Aimé Gnonsian qui a procédé à la remise des clés de l'ambulance, le samedi 12 février 2022, à Tinhou, au sous-préfet de la localité, Abomanhin Djama.



### AGENCE DE PRESSE

Société ↗



## 44 CAS DE COVID-19 ENREGISTRÉS LE 14 FÉVRIER 2022 (MINISTÈRE)

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré lundi 14 février 2022, 44 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 310 échantillons prélevés soit 3,3 % de cas positifs, 78 guéris et deux décès. "A la date du 14 février 2022, la Côte d'Ivoire compte donc 81 213 cas confirmés dont 79 003 personnes guéries, 791 décès et 1 419 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 384 681. Le 13 février, 106 982 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 9 273 448 doses du 1er mars 2021 au 13 février 2022", énonce un communiqué du ministère. Le ministre Pierre Dimba invite toutes les personnes de plus de 18 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.

Sport ↗



## CAN 2023 : LE MINISTRE DANHO ANNONCE LA RÉALISATION DE 24 TERRAINS DE SPORTS DANS DES LYCÉES ET COLLÈGES

Le ministre de la Promotion des sports et du Développement de l'économie sportive, Paulin Claude Danho, a annoncé vendredi 11 février 2022, au lycée classique d'Abidjan, la réalisation de 24 aires de jeu dans des établissements secondaires pour servir de terrains d'entraînement des pays lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2023, en Côte d'Ivoire. "L'OISSU a réhabilité aujourd'hui une dizaine d'infrastructures sportives en milieu scolaire. Nous allons faire en sorte que, dans le cadre de la CAN 2023, les 24 terrains d'entraînement soient réalisés dans les établissements scolaires pour que nous ayons à la fin de la CAN plusieurs infrastructures comme héritage pour le renouvellement de la pratique sportive en milieu scolaire et universitaire", a déclaré M. Danho.



**Accédez à l'information officielle**  
du Gouvernement de Côte d'Ivoire  
en un clic.

**www.gouv.ci**



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

# UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale